

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DOUAI - 5952 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/02/2026 - 527 - 2022 B 00611 - 918 184 144 - C2P

F 2602/ 2059

2022 B 00 611

D26/ 527

12 FEV. 2025

COMPTES ANNUELS

C2P

Exercice du 01/09/2022 au 31/12/2023

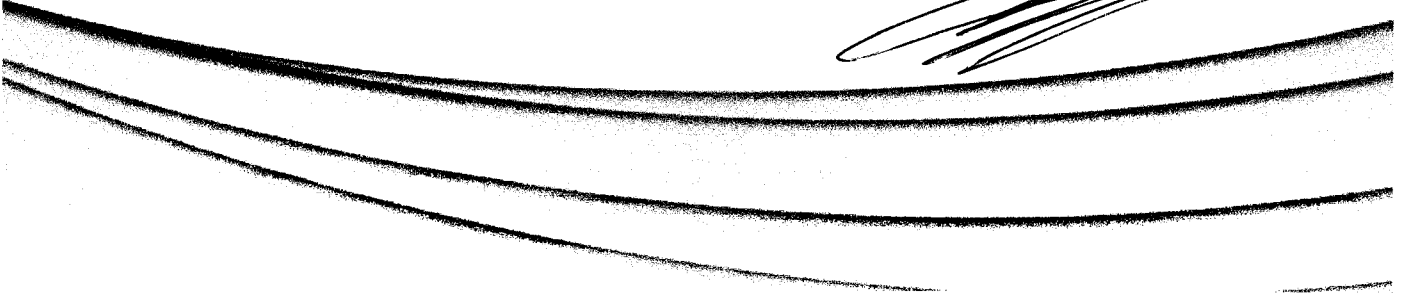
Bilan au 31/12/2023

25 Résidence du Moulin
59151 Brunémont

SIRET : 91818414400015

NAF : 7010Z

Cestific Confiance



Sommaire

Introduction	1
1. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	2
2. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	3
3. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	4
4. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	5
5. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	6
6. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	7
7. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	8
8. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	9
9. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	10
10. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	11
11. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	12
12. Le 100 jours de l'adhésion à l'association	13

ATTESTATION

Mission de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de l'entreprise **C2P** relatifs à la période du **01/09/2022** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 55 938 €
- Chiffre d'affaires : 46 800 €
- Résultat net comptable : 17 806 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à

Le

Marie LELIEUR
Expert-Comptable

Bilan

Bilan Actif



Capital souscrit non appelé

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement
 Frais de développement
 Concessions, brevets et droits similaires
 Fonds commercial
 Autres immobilisations incorporelles
 Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

Immobilisations corporelles

Terrains
 Constructions
 Installations techniques, matériel et outillages industriels
 Autres immobilisations corporelles
 Immobilisations en cours
 Avances et acomptes

Immobilisations financières

Participations évaluées selon mise en équivalence
 Autres participations
 Créances rattachées à des participations
 Titres immobilisés de l'activité en portefeuille
 Autres titres immobilisés
 Prêts
 Autres immobilisations financières

147

147

ACTIF IMMOBILISÉ	147		147	
-------------------------	------------	--	------------	--

Stocks et en-cours

Matières premières, autres approvisionnements
 En-cours de - De biens
 production : - De services
 Produits intermédiaires et finis
 Marchandises
 Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients et comptes rattachés

33 880

33 880

Autres

830

830

Capital souscrit et appelé, non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres
 Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

21 081

21 081

Charges constatées d'avance

ACTIF CIRCULANT	55 791		55 791	
------------------------	---------------	--	---------------	--

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF	55 938		55 938	
--------------------	---------------	--	---------------	--

Bilan Passif



Capital social ou individuel	(dont versé)	100	100
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			17 806
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			

CAPITAUX PROPRES	17 906	
-------------------------	---------------	--

Autres fonds propres

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		

AUTRES FONDS PROPRES		
-----------------------------	--	--

Provisions pour risques et charges

Provisions pour :	- Risques	
	- Charges	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :	- Au près des établissements de crédit	
	- Financières diverses	25 756
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	- Fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes :	- Fiscales et sociales	12 276
	- Sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes		

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

EMPRUNTS ET DETTES	38 032	
---------------------------	---------------	--

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF	55 938	
---------------------	---------------	--

Compte de résultat

Compte de résultat

Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue :	- De biens		
	- De services	46 800	46 800
Chiffre d'affaires net		46 800	46 800
Production :			
	- Stockée		
	- Immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues			
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION		46 800	
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes *			
			24 628
Impôts, taxes et versements assimilés			
			168
Salaires et traitements			
Charges sociales			
			1 056
Dotations aux :			
	- Amortissements sur immobilisations		
	- Dépréciations sur immobilisations		
	- Dépréciations sur actif circulant		
	- Provisions pour risques et charges		
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION		25 852	
* Y compris :			
	- Redevances de crédit-bail mobilier		
	- Redevances de crédit-bail immobilier		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		20 948	
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS			
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIÈRES			
RÉSULTAT FINANCIER			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		20 948	

Compte de résultat (Suite)



Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
-------------------------------	--	--

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
--------------------------------	--	--

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
------------------------------	--	--

Participation des salariés
 Impôts sur les bénéfices

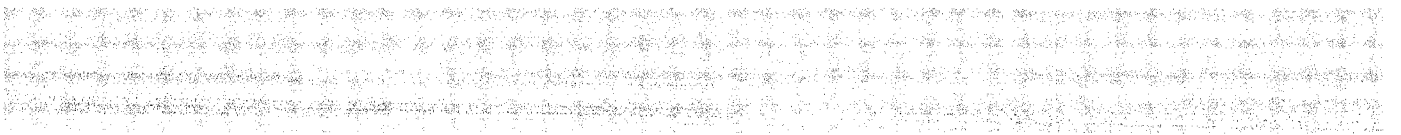
3 142

TOTAL DES PRODUITS	46 800	
TOTAL DES CHARGES	28 994	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	17 806	

Détails de comptes

Bilan Actif Détaillé

Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
	147.00		147.00	-
26110000 Actions	147.00		147.00	-
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	ACTIF IMMOBILISÉ	147.00	147.00	
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
	33 880.00		33 880.00	-
41192072 Client Perf et soins hdt	33 880.00		33 880.00	-
Autres				
	830.00		830.00	-
44580000 Tca a regul ou en attente	830.00		830.00	-
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
	21 081.34		21 081.34	-
51210000 Comptes en monnaie nationale	21 081.34		21 081.34	-



Charges constatées d'avance

	ACTIF CIRCULANT	55 791.34		55 791.34	
--	-----------------	-----------	--	-----------	--

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Écarts de conversion actif

	TOTAL ACTIF	55 938.34		55 938.34	
--	-------------	-----------	--	-----------	--

Bilan Passif Détaillé

Capital social ou individuel dont versé :	100	100.00	100.00	-
10130000 Capital souscrit – appelé, versé		100.00	100.00	-
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		17 806.37	17 806.37	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				

CAPITAUX PROPRES	17 906.37		17 906.37	
-------------------------	------------------	--	------------------	--

Autres fonds propres

Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				

AUTRES FONDS PROPRES				
-----------------------------	--	--	--	--

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques				
Provisions pour charges				

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
---	--	--	--	--

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	25 755.97		25 755.97	-
45510000 Principal	25 755.97		25 755.97	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	12 276.00		12 276.00	-
43860000 Autres charges à payer	617.00		617.00	-
44400000 Impôts sur les bénéfices	3 142.00		3 142.00	-
44551000 TVA à décaisser	2 870.00		2 870.00	-
44571000 TVA collectée	5 647.00		5 647.00	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

EMPRUNTS ET DETTES	38 031.97		38 031.97	
---------------------------	------------------	--	------------------	--

Écarts de conversion passif

	TOTAL PASSIF	55 938.34		55 938.34	
--	--------------	-----------	--	-----------	--

Compte de résultat Détaillé

Produits				
----------	--	--	--	--

Ventes de marchandises

Production vendue de biens

Production vendue de services

70600200 TVA 20%

46 800.00

46 800.00

-

46 800.00

46 800.00

-

Chiffre d'affaires net

46 800.00

46 800.00

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation reçues

Reprises sur amortis., dépréciations et prov., transferts de charges

Autres produits

PRODUITS D'EXPLOITATION

46 800.00

46 800.00

Charges

Achats de marchandises (y compris droits de douane)

Variation de stocks (marchandises)

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variation de stocks (matières premières et autres appro.)

Autres achats et charges externes*

24 627.63

24 627.63

-

61320000 Locations immobilières

3 750.00

3 750.00

-

61400000 Charges locat.copropriete

2 250.00

2 250.00

-

62260000 Honoraires

800.00

800.00

-

62261000 Honoraires juridique

610.00

610.00

-

62510000 Voyages et déplacements

16 883.97

16 883.97

-

62700000 Services bancaires

333.66

333.66

-

Impôts, taxes et versements assimilés

168.00

168.00

-

63330000 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

110.00

110.00

-

63781000 CSG déductible

58.00

58.00

-

Salaires et traitements

Charges sociales

1 056.00

1 056.00

-

64610000 URSSAF

1 056.00

1 056.00

-

Dotations aux amortissements sur immobilisations

Dotations aux dépréciations sur immobilisations

Dotations aux dépréciations sur actif circulant

Dotations aux provisions pour risques et charges

Autres charges

CHARGES D'EXPLOITATION

25 851.63

25 851.63

* Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

20 948.37

20 948.37

Bénéfice attribué ou perte transférée

Perte supportée ou bénéfice transféré

Produits financiers de participation

Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé

Autres intérêts et produits assimilés
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges
Différences positives de change
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

PRODUITS FINANCIERS				
----------------------------	--	--	--	--

Charges financières

Dotations financières aux amortis., dépréciations et prov.
Intérêts et charges assimilées
Différences négatives de change
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	20 948.37		20 948.37	

Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion
Produits exceptionnels sur opérations en capital
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
-------------------------------	--	--	--	--

Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Charges exceptionnelles sur opérations en capital
Dotations exceptionnelles aux amortis., dépréciations et prov.

CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				

Participation des salariés

Impôts sur les bénéfices 3 142.00 3 142.00 -
69510000 Impôts dus en France 3 142.00 3 142.00 -

TOTAL DES PRODUITS	46 800.00		46 800.00	
TOTAL DES CHARGES	28 993.63		28 993.63	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	17 806.37		17 806.37	

Etats de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

* Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale	I			
- Vendue		46 800	100.00	
+ Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Production de l'exercice		46 800	100.00	
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production	II	46 800	100.00	
Marge brute globale	(I + II)	46 800	100.00	
- Services extérieurs et autres charges externes				
Valeur ajoutée produite		22 172	47.38	
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés		168	0.36	
- Salaires et traitements				
- Charges sociales		1 056	2.26	
Excédent brut d'exploitation		20 948	44.76	
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Sur immobilisations				
- Dotations aux provisions :				
- Sur actif circulant				
- Pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante				
- Autres charges de gestion courante				
+ Transferts de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)		20 948	44.76	
+ Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participation				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts		20 948	44.76	
+ Produits exceptionnels				
- De gestion				
sur opérations :				
- En capital				
+ Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles				
- De gestion				
sur opérations :				
- En capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices		3 142	6.71	
Résultat net comptable		17 806	38.05	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société Adresse du principal établissement Adresse du siège social, si différent Ancienne adresse en cas de changement	SARL C2P 25 Résidence du Moulin 59151 Brunémont		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			
B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			
1 - Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15 % 20 948 Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 - Plus-values			
PV à long terme imposables au taux de 19 %	Autres PV imposables au taux de 19 %	PV à long terme imposables au taux de 0 %	PV à long terme imposables au taux de 15 % PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)			
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies) Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies) Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A) ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A) Société d'investissements immobiliers cotée Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) Autres dispositifs Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D - IMPUTATIONS			
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt. 2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.			
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS		Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ		Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/> Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :			
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :			
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	
Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	<input type="checkbox"/>	Visueur conventionné	<input type="checkbox"/>
N° d'agrément du CGA		ECF	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	SAS Terre d'entrepreneurs Arras 16 Pl. du Trente Troisième 62000 arras	
- du Conseil :			
- du CGA ou du visueur conventionné :			
- du prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2023

Néant **I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
⑤	⑥	⑦	⑧				
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	Net
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	147	042		147	
(5) TOTAL I	044	147	048		147	
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	33 880	070		33 880	
Autres créances (3)	072	830	074		830	
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	21 081	086		21 081	
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	55 791	098		55 791	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	55 938	112		55 938	

PASSIF	31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	100
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	
Report à nouveau	134	
Résultat de l'exercice	136	17 806
Subventions d'investissement	137	
Provisions règlementées	140	
TOTAL I	142	17 906
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	8 517
Comptes courants d'associés	173	25 756
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176	38 032
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	55 938

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	147
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2023		
Ventes de marchandises		209	210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
Production vendue services		217	218	46 800
Production stockée			222	
Production immobilisée			224	
Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	46 800
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			234	
Variation de stock (marchandises)			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier [] immobilier)			242	24 628
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE		243	244	168
Rémunérations du personnel			250	
Charges sociales			252	1 056
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)		255	254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			
Total des charges d'exploitation (II)			264	25 852
1 - Résultat d'exploitation (I - II)			270	20 948
Produits financiers			III 280	
Produits exceptionnels			IV 290	
Charges financières			V 294	
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI	300	
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)			
Impôts sur les bénéfices			VII 306	3 142
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)			310	17 806
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		
		312	17 806	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			318	
Provisions non déductibles			322	
Impôts et taxes non déductibles			324	3 142
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Déductions				
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	342
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344			
Divers, dont :				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	350
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		
		352	20 948	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356	
Déficits antérieurs reportables				360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		
		370	20 948	372

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		C2P					
I - IMMOBILISATIONS									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations - Fonds commercial	400		402		404		406		
incorporelles - Autres	410		412		414		416		
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
- Installations générales	450		452		454		456		
c agencements divers	460		462		464		466		
o - Matériel de transport	470		472		474		476		
r - Autres immobilisations corporelles	480		482	147	484		486	147	
Immobilisations financières									
TOTAL	490		492	147	494		496	147	
II - AMORTISSEMENTS									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I - Terrains		510		512		514		516	
m - Constructions		520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
- Matériel de transport		550		552		554		556	
c									
o									
r - Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
p									
TOTAL		570		572		574		576	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
1	2	3	4	5	6	7	8		
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL				596		585	597	599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : C2P		
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées : Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636
Sur stocks et en cours	640	642	644	646
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL	680	682	684	686
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres immobilisations incorporelles	700	705		
Terrains	710	715		
Constructions	720	725		
Inst. techniques mat. et outillage	730	735		
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745		
Matériel de transport	750	755		
Autres immobilisations corporelles	760	765		
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780
II - DÉFICITS REPORTABLES				
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bi
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983
- Déficits reportables	984		- Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter				870
III - DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		327	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	1 114
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	1 056
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	9 360
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	1 032
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du _____	au _____
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	918184144
Dénomination de l'entreprise	C2P
- N°, Type et nom de voie	25 Résidence du Moulin
Adresse :	
- Code postal	59151
- Ville	Brunémont

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou d'actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			Pays
N° et voie			
Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	M	Nom patronymique / Prénom	CIAPPINA Arnaud	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100
Nom marital	CIAPPINA						
Naissance :	Date	11/02/1980	N° Département	59	Pays	FR	
	Commune	douai					
Adresse :	N° et voie	25 Résidence du Moulin			Pays	FR	
	Code postal	59151	Commune	Brunémont			

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

N° SIREN	918184144
Dénomination de l'entreprise	C2P
- N°, Type et nom de voie	25 Résidence du Moulin
Adresse :	
- Code postal	59151
- Ville	Brunémont

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique	SAS	Dénomination	2D LENS				
N° SIREN (si société établie en France)	918997057	% de détention	100.00				
Adresse :	N° et voie	18 rue du Maréchal Leclerc		Pays	FR		
	Code postal	62300	Commune	Lens			

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL	C2P	
Complément de dénomination			
N° SIREN	918184144		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	25 Résidence du Moulin	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59151	Brunémont
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	7010Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/09/2022	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N		16	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)			
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2023

Identification de la société	
Désignation de la société	C2P
Numéro SIREN du principal établissement	918184144
Code NAF	7010Z
Adresse du siège social si différente :	- N° , Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	20 948
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficit ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	56 667
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	20 948
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	20 948

l. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)
---	----------------------------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)
--	-----------------------

C2P
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 euros
Siège social : 25 Résidence du Moulin 59151 BRUNEMONT
918 184 144 RCS DOUAI

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 17 806 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 806 euros
Affecté à la réserve légale	10 euros

Solde	17 796 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves"	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance



C2P
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 euros
Siège social : 25 Résidence du Moulin 59151 BRUNEMONT
918 184 144 RCS DOUAI

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A dix heures,

Monsieur Arnaud CIAPPINA,
demeurant 25 Résidence du Moulin, 59151 BRUNEMONT,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 1 euro composant le capital social de la société C2P,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Arnaud CIAPPINA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-I IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 17 806 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 806 euros
Affecté à la réserve légale	10 euros

Solde	17 796 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves"	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique déclare qu'une convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce est intervenue :

- Monsieur Arnaud CIAPPINA, gérant et associé unique, détient une créance au titre d'un compte courant dans les comptes de la société. Au terme de l'exercice écoulé, le montant de ce dernier s'est élevé à 25 755.97 euros.

- La société loue des locaux commerciaux à Monsieur Arnaud CIAPPINA, gérant et associé unique. Au terme de l'exercice écoulé, le montant des loyers s'est élevé à 3 750 euros.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique décide, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Arnaud CIAPPINA

